



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 10 avril 2025

Fin de la rénovation du clocher Saint-Sauveur et arrivée des cloches

Mercredi 16 avril – 14h

Depuis le 07 avril, le parvis de l'église Saint-Sauveur est à nouveau accessible après 2 ans de travaux pour restaurer le clocher et le beffroi. Mercredi 16 avril, à 14h, les 5 cloches seront livrées sur le parvis puis installées dans la nef. A cette occasion, Guy Caron Maire de Rimouski au Québec fera le déplacement pendant le week-end pascal.

L'église Saint-Sauveur construite au XII^{ème} siècle a connu de nombreux incendies et autant de reconstructions. Son clocher culminant à 42 mètres a été édifié au XV^{ème} siècle, dans un style gothique flamboyant, il est classé Monument historique depuis le 13 avril 1907.

Le clocher a subi d'importantes dégradations dues à la salinité remontant du sol ainsi qu'à l'érosion provoquée par l'environnement marin. Face à ces dégradations, la **Ville de La Rochelle** a pris la décision de rénover ce dernier. Le projet a débuté en 2020 par la sécurisation du clocher et l'installation de filets pour empêcher la chute des pierres sur la voie publique. La restauration du clocher et du beffroi a été l'occasion de restaurer les cloches et leur mécanisme.



Départ des cloches de Saint-Sauveur, décembre 2022.

Le projet des cloches



Fabrication d'une cloche, fonderie Cornille-Havard.

L'église Saint-Sauveur va accueillir cinq cloches, dont trois appartiennent à la Ville de La Rochelle et deux réalisées à l'initiative de **Salvare Campani** avec l'intervention de deux artistes Rochelais.

Créée en 2021, l'association Rochelaise rassemble des passionnés d'art et de patrimoine qui soutiennent le projet de restauration des cloches. La mise en chantier du clocher offre l'opportunité à l'association de mettre en place un ensemble de plusieurs cloches dans le beffroi pour constituer un carillon harmonieux.

Celles-ci ont été coulées et restaurées par la **fonderie Cornille-Havard**, installée à **Villedieu-les-Poêles en Normandie** et qui est héritière d'un savoir-faire inchangé depuis 1865. Pour information, c'est également cette entreprise qui a restauré les cloches de Notre-Dame de Paris.

Les 5 cloches :

Gabrielle-Paule, coulée en 1720, pesant 1 270 kg et sonnant le Do3. Elle était installée dans le clocher de Saint-Sauveur et a survécu à la Révolution française.

Victoire-Louise, coulée en 1852, pesant 584 kg et sonnant le Fa3. La cloche a été installée dans le beffroi de Saint-Sauveur pendant des années, elle est aujourd'hui fissurée et ne peut pas être restaurée. (Provient de l'ancienne église Saint-Nicolas, aujourd'hui Hôtel Ibis, place de la Motte-Rouge).

Victoire-Louise-Rochelle a été fondue en 2024, pesant 776kg et sonnant le Fa³. Elle vient en remplacement de Victoire-Louise.

Anne-Nicolas, fondue en 2025 à l'initiative de l'association, pesant 1 113kg et sonnant le Ré. L'association a fait appel à de nombreux mécènes pour financer cette cloche.

François-Katéri, fondue en 2025 à l'initiative de l'association, pesant 420 kg et sonnant le La#. Kina et Bianca DIONNE, deux sœurs originaires de Rimouski (ville située sur la rive du Saint-Laurent au Québec) ont donné deux des trois cloches de l'église Sainte-Agnès pour en créer une nouvelle pour l'église Saint-Sauveur de La Rochelle. L'église Sainte-Agnès a été récemment détruite pour laisser place à un projet immobilier, les deux sœurs se sont engagées à protéger le patrimoine campanaire de Rimouski, contribuant ainsi à renforcer les liens historiques et culturels entre Rimouski et La Rochelle. Ce don a été réalisé en collaboration avec le maire de Rimouski, Guy CARON, et l'association *Salvare Campani*. Ainsi la cloche François-Katéri, née de deux cloches québécoises, est dédiée au Québec et aux émigrants partis de La Rochelle pour la Nouvelle-France.

Parmi les cinq cloches présentées dans la nef, Victoire-Louise ne sera pas remontée dans le beffroi. Les autres cloches restaurées ou nouvellement fondues monteront fin juin pour à nouveau sonner dans le clocher après 30 ans de silence.

Ces cloches vont rejoindre le patrimoine campanaire de la ville s'ajoutant aux cloches laïques (Hôtel de Ville et de la Grosse Horloge) et religieuses (église Notre-Dame, Cathédrale Saint-Louis, Fétilly et la Genette).



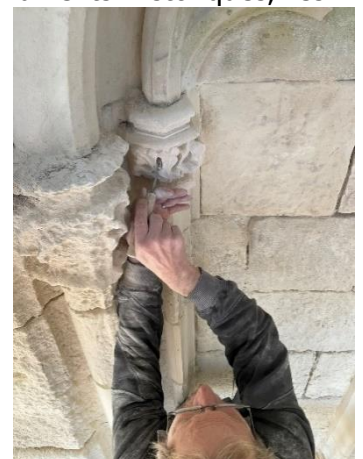
Les cloches Gabrielle-Paule, Victoire-Louise et Victoire Louise-Rochelle à la fonderie Cornille-Havard.

Les travaux

Suite à la sécurisation du clocher, les travaux ont débuté en septembre 2022 pour deux années. Sous la supervision de **Michel GOUTAL**, architecte en chef des Monuments historiques, les travaux ont été réalisés dans les délais prévus.

En voici les principales étapes :

- Remplacer les pierres hors d'usage et ou de mauvaises factures (restaurations précédentes)
- Rejointoiement général
- Dessalement des parties sculptées
- Greffes de pierre pour sculpter les éléments disparus et restaurations des ouvrages pouvant être conservés
- Restauration et restitution du beffroi (tout à fait exceptionnel datant du XV^{ème} siècle)
- Reprise des abat-sons (fin juin)
- Reprise des abat-sons de la salle des cloches



Compagnon sculptant les détails de la façade.

- Reprise complète de la couverture sur la voute de la salle des cloches
- Restauration générale de la voûte de la salle des cloches
- Restauration générale du plancher de la salle intermédiaire et de la salle des cloches
- Mise en place de menuiserie intérieures
- Remplacement de l'ensemble des vitraux
- Remise en état de l'installation électrique
- Nettoyage général

Financement :

Le projet a été financé à hauteur de **2M€** (HT) par plusieurs institutions, dont l'État (DRAC 20% et préfecture 15%), le Département de Charente Maritime 20%, la Région Nouvelle Aquitaine 25% et la Ville de La Rochelle 20% selon le plan de financement prévisionnel.

Le projet des deux cloches de *Salvare Campani* a été financé par du mécénat (fondation du patrimoine, société des amis des arts, fondation du Crédit Agricole) et de nombreuses donations de privées.

Calendrier des événements :

Lundi 7 avril : restitution du parvis de l'église, dégagé de tout travaux.

Mercredi 16 avril : Arrivée des cinq cloches en provenance de Villedieu-les-Poêles. Descente du camion-plateau et installation dans la nef. Le public est invité à venir assister à l'arrivée des cloches devant l'église Saint-Sauveur, **entre 14h et 14h30.**

Du 17 avril au 19 avril : Les cloches seront exposées dans la nef principale.

Dimanche 20 avril : Pour le dimanche de Pâques, les cloches seront bénites. Cérémonie en présence de Guy CARON, Maire de Rimouski et Kina & Bianca DIONNE donatrices des deux cloches Québécoises.

Fin Juin : Montée des quatre cloches dans le beffroi.

Bureau presse / Responsable des relations médias
Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération
Géraldine de Oliveira - +33 (06) 78 82 95 04 - geraldine.de-oliveira@agglo-larochelle.fr